

Conduite à tenir lors d'un accident cardiaque

Guide d'accompagnement à l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE)

Si la victime ne bouge pas,
ne répond pas et ne respire pas,
il y a urgence, il faut intervenir.



1

- Appeler à l'aide
- Faire appeler le 15
- Faire chercher un DAE

Le plus proche est situé :



2

- Effectuer des compressions thoraciques jusqu'à l'arrivée du DAE



3

- Mettre en marche le DAE dès qu'il est disponible
- Coller les électrodes et les connecter à l'appareil
- S'écarter pendant que le DAE analyse le rythme cardiaque
- Se conformer aux indications du DAE (choc effectué, massage à poursuivre...) jusqu'à la prise en charge des secours médicalisés.

Ce document a été rédigé en décembre 2009 par un groupe de travail de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement et validé par le professeur Carli, président du Conseil Français de Réanimation Cardio-pulmonaire (CFRC).
Il est téléchargeable sur : <http://ons.education.gouv.fr>



Affiche à découper et à apposer dans les classes



Les défibrillateurs automatisés externes dans les établissements d'enseignement

Guide d'accompagnement à l'utilisation

L'esprit d'une démarche citoyenne

Depuis 2007, tout le monde peut utiliser un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) en France et ainsi mettre en œuvre les premiers maillons de la "chaîne de survie" qui permettent de sauver les victimes d'un arrêt cardiaque inopiné. "Appeler – Masser – Défibriller" est un message simple, à la portée de tous et l'implication des établissements d'enseignement est indispensable pour que tous les citoyens entendent et comprennent le message. C'est en s'adressant directement aux jeunes et aux futurs adultes, en les familiarisant avec une réaction adaptée face à l'urgence la plus grave que, non seulement des vies seront sauvées dès aujourd'hui mais aussi que nous ferons d'eux demain, des acteurs responsables de leur santé et de leur sécurité.

Professeur Pierre Carli
Président du Conseil Français
de Réanimation Cardio-pulmonaire (CFRC)

Les enquêtes de l'Observatoire ont dénombré depuis 1995 une vingtaine de décès d'élèves suite à un malaise cardiaque, en grande majorité en cours d'EPS. La plupart des victimes n'avaient pas d'antécédents médicaux connus. Ce constat préoccupant est d'autant plus inacceptable que le taux de survie pourrait être largement augmenté si la population était formée aux gestes qui sauvent et si des défibrillateurs étaient mis à la disposition du grand public. Les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur sont à l'évidence des lieux prioritaires pour leur mise en place. L'Observatoire recommande la présence de défibrillateurs automatisés externes dans les établissements d'enseignement.

Jean-Marie Schléret
Président de l'Observatoire national
de la sécurité et de l'accessibilité
des établissements d'enseignement

Qu'est-ce qu'un défibrillateur ?

Lors d'un arrêt cardiaque, le défibrillateur automatisé externe peut permettre, par un choc électrique, de rétablir l'activité normale du cœur. Il donne vocalement les instructions et décide de délivrer le choc, si nécessaire.

Depuis le décret n° 2007-705 du 4 mai 2007 modifiant le code de la santé publique, toute personne, même non secouriste, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE), maillon important de la chaîne de secours : "Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe répondant aux caractéristiques définies à l'article R. 6311-14."



Ce guide est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://ons.education.gouv.fr>

Le défibrillateur automatisé externe dans l'établissement d'enseignement

• Implantation

Le choix du nombre et de l'implantation du ou des DAE nécessite une réflexion collective compte tenu de la diversité des activités et de la configuration de l'établissement.

- > Lieu accessible à tous (élèves, étudiants, personnel...) et non fermé.
- > Lieu accessible en permanence, y compris hors temps scolaire ou universitaire, dès qu'il y a présence du public ou du personnel
- > Sa localisation doit être signalée par plusieurs affiches réparties dans l'établissement et devant le local qui abrite le DAE.

> Suggestions

Entrée dans une école, devant la loge du concierge, bureau-vie scolaire, lieu de passage ou de vie, vestiaire du gymnase, vestiaire du stade, PC sécurité dans une université.

• Formation

Toutes les personnes sont concernées par la formation y compris les élèves dès qu'ils sont en âge de comprendre les indications émises par le défibrillateur.

- > Facile : apprentissage de l'alerte au secours, des compressions thoraciques et de l'utilisation du DAE.
- > Rapide : environ 1 heure par groupe.
- > Gratuite : dispensée par les moniteurs de premier secours, les moniteurs SST, les personnels de santé de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

L'arrêté du 6 novembre 2009 du ministère de la santé et des sports relatif à l'initiation des personnes non médecins à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes précise les conditions de cette formation.

> Suggestions

Cette formation peut aussi être dispensée par des associations agréées avec une éventuelle participation financière.

• Vérification

Comme tout matériel présent dans l'établissement, les défibrillateurs doivent faire l'objet d'une vigilance adaptée notamment aux risques de dégradations.

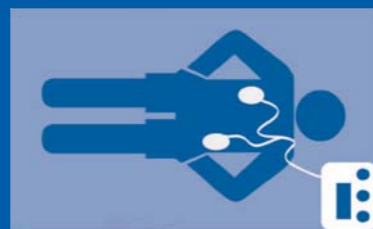
- > Se référer à la notice d'utilisation.
- > Vérifier les appareils à intervalles réguliers, au moins une fois par mois, en particulier l'état général extérieur, l'indicateur de fonctionnement et la date de péremption des électrodes.
- > Penser au renouvellement des batteries et des piles.
- > Porter une attention particulière à ceux placés à l'extérieur des locaux.

> Suggestions

Prendre un contrat de maintenance avec le fournisseur et veiller à ce que soit mise en place une traçabilité des vérifications.

Info +

- Pour l'acquisition du défibrillateur, donner la priorité aux marques agréées par les centrales d'achat pour les collectivités.
- Après l'utilisation du défibrillateur, insister sur la nécessité d'exams médicaux, un malaise à l'effort n'est jamais anodin et une malformation décelée pourrait être soignée.



Questions fréquentes

> Une fibrillation, qu'est-ce que c'est ?

L'activité mécanique du cœur est en parfaite harmonie avec les impulsions électriques. La fibrillation signifie que ces impulsions électriques deviennent subitement anarchiques.

> Combien de temps a-t-on pour sauver quelqu'un en arrêt cardiaque ?

Chaque minute gagnée dans la mise en place d'un DAE peut augmenter de 10% les chances de survie de la victime.

> Suis-je obligé d'alerter quand je suis témoin d'un arrêt cardiaque ?

Oui. Il faut appeler le 15. Ne pas le faire peut être considéré comme une non-assistance à personne en danger. Le succès de la réanimation cardio-respiratoire dépend aussi de la vitesse de l'alerte.

> Est-ce que je peux être poursuivi en justice en cas de non survie d'une victime défibrillée ?

Non, dans la mesure où le sauveteur a rempli son devoir d'assistance à une personne en danger.

> Après avoir défibrillé la victime, doit-on laisser le DAE sur elle ?

Le DAE doit rester allumé et en place jusqu'à ce que les services médicalisés prennent la victime en charge.

> Peut-on utiliser le défibrillateur quand il pleut ou à la piscine ?

Oui. Cela n'est pas dangereux mais le DAE peut cependant perdre de son efficacité par un défaut de contact. Il vaut mieux intervenir sur une personne sèche et dans un lieu sec.

> Un élève peut-il utiliser un défibrillateur ?

Oui. Un enfant peut utiliser un défibrillateur à partir du moment où il a compris les indications. Un enfant peut défibriller un autre enfant ou un adulte.

> Peut-on utiliser le défibrillateur sur un enfant suivi pour troubles cardiaques ?

Oui. Comme pour toutes les autres personnes et autres enfants. Il suffit de suivre scrupuleusement les indications du défibrillateur.

> Qui peut être victime d'un arrêt cardiaque ?

Tout le monde, à n'importe quel moment et n'importe où. Bien que les risques augmentent avec l'âge, les écoliers, les collégiens, les lycéens ou les étudiants peuvent aussi avoir un arrêt cardiaque, même sans antécédent médical.

> Est-ce que la victime peut être choquée plusieurs fois ?

Oui. Si le DAE l'estime nécessaire, il prévient l'utilisateur et effectue plusieurs chocs.

> Pourquoi doit-on faire le massage cardiaque ?

Le massage permet de faire circuler le sang et l'oxygène qu'il contient dans le cœur et le cerveau. Cette circulation ralentit la mort du cerveau et celle du muscle du cœur.

> Est-ce que je peux mal faire en utilisant un DAE ?

Non. Cet appareil est simple à utiliser et ne présente aucun risque pour l'utilisateur ou pour la victime. Il délivre le choc en suivant l'analyse du rythme cardiaque et ne délivre pas de chocs s'ils ne sont pas nécessaires.

> Peut-on choquer accidentellement une autre personne ou soi-même ?

Non. Le choc électrique est programmé pour aller d'une électrode à l'autre dans la poitrine du patient. Il ne faut pas toucher le patient pendant la délivrance du choc.

> Quels vêtements du patient doivent être enlevés pour effectuer la défibrillation ?

Pour permettre le placement des électrodes, la poitrine de la victime doit être nue. Tous les vêtements recouvrant la poitrine doivent donc être enlevés, y compris le soutien gorge.